A3A – ALLIANCE des ACTIONNAIRES d'ARCHOS

131 rue Saint-Yves
29217 PLOUGONVELIN

Email : contact@a3a-france.com
Site Internet : https://a3a-france.com/
Facebook : www.facebook.com/groups/a3a.fr

PROCES VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

---

13 décembre 2024

Organisation de l'AG en visioconférence

La loi 1901 n'encadre pas les modalités de consultation des différents organes statutaires. En droit commun des associations, il n'existe aucune contrainte légale pour organiser la participation à distance aux réunions par audioconférence ou visioconférence. De même, il n'existe aucune réglementation particulière en matière de consultation écrite ou de vote par correspondance.

Sont présents ou représentés les :

- **4 membres fondateurs :** *Mme Stéphanie LE KYHUONG, M. Julien CAILLEAU, M. Mehmet SONMEZ et M. Guy CLAUDE.*
- **1 membre invité :** *M. Yvan MOLINIER.*
- **18 actionnaires** sur les 35 convoqués.

Ordre du jour :

1. Élection des membres du Conseil d'Administration ;
2. Élection des membres du Bureau ;
3. Bilan financier 2024 ;
4. Approbation des comptes ;
5. Bilan moral et juridique 2024 ;
6. Montant de la cotisation annuelle pour être adhérent ; 7. Vote du budget de fonctionnement 2025 ;
8. Questions diverses.

La séance est ouverte à 19h00.

Le **13 décembre 2024**, les membres de l'association A3A – ALLIANCE des ACTIONNAIRES d'ARCHOS se sont réunis à distance par conférence audiovisuelle avec l'outil ZOOM sur convocation du Président de l'association M. Julien CAILLEAU.

L'assemblée générale est présidée par M. Julien CAILLEAU.

Il est assisté d'une secrétaire de séance Mme Stéphanie LE KYHUONG *et* de M Guy CLAUDE pour l'organisation de cette assemblée générale ordinaire.

M. Guy VIOLLET et M. Yvan MOLINIER ont été désignées comme scrutateurs.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance.

Les points suivants sont entérinés :

1. <u>Élection des premiers membres du Conseil d'Administration</u>

Les membres du Conseil d'Administration élus pour une période de 2 ans renouvelable par tacite reconduction annuelle lors de la dernière Assemblée Générale du 13/12/2024 sont :

- *M. Julien CAILLEAU*
- *M. Mehmet SONMEZ*
- *M. Guy CLAUDE*
- *Mme Stéphanie LE KYHUONG*
- *M. Yvan MOLINIER*

Rappel ARTICLE 10 – ADMINISTRATION

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration. Il est composé des membres du bureau et de membres de l'Association, élus chacun pour un mandat d'une durée de 2 ans et selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale.
A leur expiration, leurs mandats sont renouvelables lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Résolution n°1 : Les membres du Conseil d'Administration sortant se représentent et l'Assemblée Générale approuve leur renouvellement pour 2 ans.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

2. Élection des membres du Bureau

L'Assemblée Générale élit le Bureau ci-dessous :

1. *M. Julien CAILLEAU au poste de Président.*
2. *M. Mehmet SONMEZ au poste Vice-Président.*
3. *M. Guy CLAUDE au poste de Trésorier.*
4. *M. Yvan MOLINIER au poste de Trésorier adjoint et Responsable médias.*
5. *Mme Stéphanie LE KYHUONG poste de Secrétaire Générale.*

Rappel ARTICLE 15 – LE BUREAU

L'Association choisit parmi ses membres (hors personnes morales), un bureau composé à minima de deux personnes parmi un Président, Trésorier, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire général.

Le Bureau assure une mission de gestion courante de l'Association.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale approuve la composition du nouveau bureau composé de 5 membres.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

3. Bilan financier 2024

3.1 Recettes : **1 080 €**

- Participation des actionnaires :1 080 €

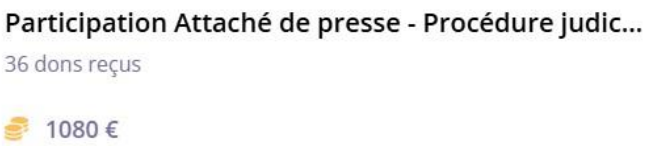

3.2 Dépenses : **1 382,40 €**

- Frais bancaire : 84 €
- Attaché de presse : 1 020 €

- Domaines A3A-france.com 194,40 €

  Domaines A3A-france.com qui comprend les services ci-dessous.
  Services et facturation :
  - achat du nom de domaine à l'année : 14.4€/an
  - certificat SSL : Inclus dans mon contrat global
  - protection de Domaine & scan : 6€/mois HT --> 7.2€/mois
  - sécurité et virus scan : 1.5€/mois HT --> 1.8€/mois
  - les boites mails et adresses mails : Coût inclus
  - la base de données : Coût inclus
  - performance niveau 2 : Coût inclus
  - part allouée du contrat Global : 6 €/mois Total coûts annuels à Ionos : **194.4 €**

Résolution n°3 – Après avoir entendu le Trésorier de l'Association A3A présenter son rapport, l'Assemblée Générale approuve celui-ci.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

4. Approbation des comptes

Résolution n°4 – Après avoir entendu le Trésorier de l'Association A3A présenter son rapport, l'Assemblée Générale approuve celui-ci.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

5. Bilan moral et juridique 2023 et 2024

Résolution n°5 – Après avoir entendu le Président de l'Association A3A présenter son rapport moral et juridique, l'Assemblée Générale approuve celui-ci.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

6. Montant de la cotisation annuelle pour être adhérent

- La cotisation de l'année 2024 est fixée à 25 €
- La cotisation de l'année 2025 est fixée à 25 €

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le prix de l'adhésion à l'Association à 50 €.
La cotisation de 50 € devra être payée sur le site officiel ci-dessous :
https://www.helloasso.com/associations/a3a-alliance-des-actionnairesarchos/collectes/cotisation-a-l-association-a3a-annee-2024-et-2025

Résolution n°6 – Après avoir entendu le Président de l'Association A3A sur le montant de la cotisation 2024 et 2025 à 50 €, l'Assemblée Générale approuve celui-ci.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

7. Vote du budget de fonctionnement annuel (2025)

- Frais bancaire : 84 € / an
- Domaines A3A-france.com 200 € / an

Domaines A3A-france.com qui comprend les services ci-dessous.
Services et facturation :
- achat du nom de domaine à l'année : 14.4€/an
- certificat SSL : Inclus dans mon contrat global
- protection de Domaine & scan : 6€/mois HT --> 7.2€/mois
- sécurité et virus scan : 1.5€/mois HT --> 1.8€/mois
- les boites mails et adresses mails : Coût inclus
- la base de données : Coût inclus
- performance niveau 2 : Coût inclus
- part allouée du contrat Global : 6 €/mois

Total coûts mensuels à Ionos : 15€/mois
Total coûts annuels à Ionos : 194.4€

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire vote le budget annuel de l'association à 300 € / an.

Résolution n°7 – Après avoir entendu le Trésorier de l'Association A3A présenter son budget de fonctionnement pour l'année 2025, l'Assemblée Générale approuve celui-ci.

*Cette résolution, mise aux voix, **est adoptée** à la majorité des présents ou représentés par **18 voix pour.***

8. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19h40**.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Plougonvelin, le **13 décembre 2024**

La Secrétaire de séance

Le Président

Les deux scrutateurs